

nature en ville**un plan d'actions pour la faune et la flore urbaine**

Une nouvelle publication « Réseau écologique urbain » de la Ville et de l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) propose une série de recommandations pour favoriser la biodiversité en milieu urbain. Dans un contexte de densification, les acteurs concernés sont encouragés à contribuer localement à la libre circulation de la faune et de la flore afin de renforcer la présence de la nature en ville.

Comment multiplier les actions pour plus de biodiversité en ville? La sortie de presse de la publication « Réseau écologique urbain » et de sa carte du réseau apporte une réponse ciblée à tous les partenaires potentiels souhaitant s'impliquer dans le renforcement du réseau écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois. Elle définit les habitats et les populations animales et végétales indigènes en indiquant quels sont les axes de déplacement préférentiels permettant des échanges pour la garantie de leur survie. Elle illustre un descriptif détaillé du type d'habitat et des espèces et propose des exemples de réalisations, tels des prairies fleuries ou des points d'eau pour l'amélioration du réseau vert et bleu et une meilleure circulation de la flore et de la faune.

La promotion de la nature en ville favorise grandement la biodiversité. L'Office fédéral de l'environnement définit dans sa « Stratégie Biodiversité Suisse » le rôle déterminant des villes d'ici à l'horizon 2020. L'agglomération lausannoise est aujourd'hui sur la bonne voie avec la mise en œuvre de recommandations issues d'une étude initiée par la Ville de Lausanne en collaboration avec les Communes de l'Ouest lausannois, via l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), et la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud.

Etablir un réseau écologique est le meilleur moyen de maintenir la richesse naturelle présente en ville dans un contexte de densification urbaine qui limite les espaces de vie pour la faune et la flore. La renaturation du site de Sauvabelin, l'entretien différencié dans les parcs publics, l'intégration d'un corridor biologique assurant une liaison entre les massifs boisés du Désert et du Bois Mermet au sein du projet urbanistique des Plaines-du-Loup ou encore le projet de liaison biologique du Fossau à Ecublens dans l'Ouest lausannois en sont des illustrations.

Toitures végétalisées, arbres fruitiers haute-tige, la panoplie d'actions est vaste et les acteurs concernés nombreux : collectivités publiques, urbanistes, architectes, paysagistes, jardiniers, entreprises, gérances, propriétaires d'immeubles, associations, habitants. Tout un chacun a son rôle à jouer pour matérialiser la trame du réseau écologique. En diffusant gratuitement cette brochure, la Ville de Lausanne et les Communes de l'Ouest lausannois souhaitent encourager chacun à faire sa part à la hauteur de ses possibilités.

La Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, 021 315 52 00**
- **Claudine Wyssa, syndique de Bussigny, présidente de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), 079 425 17 78**

Information complète sur www.lausanne.ch/reseau-ecologique

Lausanne, le 3 mai 2017